

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 78 (1942)
Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Congrès de Genève : Troisième invitation. — Programme général. — Publicité dans le rapport. — VAUD : Payons nos cotisations. — Nouveaux membres. — Dans les sections : Echallens ; Morges. — La presse et la motion Nicod. — Traitements fixes. — Société vaudoise de Travail manuel. — GENÈVE : Nominations. — NEUCHÂTEL : G. R. E. P.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : JUSTE PITHON : *Examens fonctionnels. — GEORGES DURAND : L'étude du livret. — J. S. : De l'école à la vie. — S. ROLLER : En pensant au Congrès : Collaboration. — RÉCITATION : Yv. L. : La ferme. — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.*

PARTIE CORPORATIVE

A partir d'aujourd'hui, l'*Educateur* ne paraîtra que tous les quinze jours. Le prochain numéro (25 juillet) sera entièrement consacré au Congrès et au 75^e anniversaire de la S. P. R.

CONGRÈS DE GENÈVE 1942

TROISIÈME INVITATION AUX ROMANDS

Chers collègues,

Jusqu'à présent, j'ai tenté d'aligner devant vous toutes les raisons pertinentes que nous avons d'assister en nombre au congrès de 1942. Mais je n'ignore pas que la malice des choses — qui est souvent l'égale de celle des gens — oppose aux bonnes volontés des obstacles qui semblent insurmontables : les uns seront en vacances sur l'Alpe verte, et ils hésitent à les interrompre avant les derniers jours, ceux qu'on savoure le plus ; d'autres auront repris l'école, et ils ont des scrupules à demander congé si tôt après la rentrée.

A ceux-là, je demanderai s'il ne leur est vraiment pas possible de consacrer à la S. P. R. deux jours et demi en six ans, alors que la S. P. R., par son journal, par ses interventions, par ses sections surtout s'occupe de chacun à peu près tous les jours de l'année. A ceux-ci, je rappellerai que le Congrès est un travail qui doit profiter directement à leur enseignement, et les départements de l'instruction publique l'ont si bien compris qu'ils n'ont ménagé jusqu'ici ni leur approbation ni leurs encouragements aux organisateurs du congrès.

Enfin et surtout, la question financière se pose pour tous avec une redoutable acuité en ces temps de misère. Nous avons fait notre possible pour réduire le prix de la carte de fête au minimum : il oscillera autour

de 24-25 fr. Et puis, si nous n'obtenons rien des C. F. F., n'oublions pas l'existence des billets collectifs qui, dès six voyageurs, permettent de substantielles réductions.

Nous avons également tenté des démarches pour obtenir que nos collègues mobilisés soient libérés pour la durée du congrès et nous avons bon espoir quant au résultat de notre requête.

Le comité d'organisation a rencontré et rencontre encore des difficultés qu'il s'efforce de vaincre sans pouvoir prétendre à l'idéal. Le seul gros souci qui lui reste, c'est l'inconnue que représente la participation de nos membres. Mais nous restons optimistes : nous savons que vous viendrez nombreux.

Un devoir avant les vacances ? Remplissez le formulaire que vous allez recevoir et qui, *sans engagement formel de votre part*, nous permettra de prendre à temps nos dispositions. Le bijou qui se portera cet automne ? L'insigne du congrès. Le spectacle qu'il faut avoir vu ? « La Voix des Siècles », à la représentation du 29 août. L'événement dont on reparlera encore au troisième millénaire de Genève ? Le Congrès de 1942. Le rendez-vous qu'il ne faut pas oublier ? Le vendredi 28 août, à 16 heures où, devant les Romands, s'ouvrira notre première séance.

Le président du comité d'organisation :

G. WILLEMIN.

XXV^e CONGRÈS DE LA S. P. R., GENÈVE

les 28, 29 et 30 août 1942

PROGRAMME GÉNÉRAL

Vendredi 28 août, 10 h. : *Salle de l'Institut, Bâtiment électoral :* Assemblée des délégués S. P. R.

16 h. : Ouverture du Congrès, Conférences de M. Albert Malche, conseiller aux Etats, et de M. William Rappard, conseiller national, professeurs à l'Université de Genève.

Soirée : Visite de l'exposition de la *Maison genevoise* : « Genève au travail ».

Samedi 29 août : 9 h. : *Victoria-Hall.* Assemblée générale de la S. P. R. — Discussion du rapport : « La préparation de la jeunesse suisse à ses devoirs civiques » (rapporteur : M. Paul Mœckli, directeur de l'Ecole de Commerce de Delémont).

13 h. : *Parc des Eaux-Vives* : Banquet officiel ; célébration du 75^e anniversaire de la S. P. R.

20 h. 30 : *Grand Théâtre.* Spectacle de gala : « La voix des siècles », fresque historique du 2^e millénaire de Genève.

Dimanche 30 août : 9 h. 30. Visite des parcs. 14 h. Excursion en autocar dans la campagne genevoise.

Diverses manifestations sont en outre prévues pour que les congressistes remportent de ces *Journées genevoises* le meilleur souvenir.

Les C.F.F. délivrent le billet simple course avec retour gratuit.

La C. G. T. E. (Tramways électriques) donnera, sur présentation du billet de chemin de fer, une carte au prix de 1 fr. de libre circulation sur tout le réseau.

Aux collègues genevois.

Le spectacle « La Voix des siècles » sera donné intégralement au cours de la soirée prévue pour le Congrès.

PUBLICITÉ DANS LE RAPPORT DU CONGRÈS

Un pressant appel est adressé à tous les *collègues romands* qui pourraient donner des adresses de maisons disposées à faire de la publicité dans le rapport officiel.

Prière de les communiquer à *Rob. Frick*, rue Marc Monnier 11, Genève.

CH.-E. D.

VAUD

PAYONS NOS COTISATIONS

Le Comité remercie tous les membres qui ont versé leurs cotisations de 1942. Malheureusement, nous constatons que plus de 400 collègues n'ont pas encore rempli cette obligation. Notre caissier devra-t-il envoyer 400 remboursements ? On devine l'inutile surcroît de travail qui lui incomberait. Chacun des retardataires aura certainement à cœur de soulager notre collègue en prélevant sur les prochaines augmentations les 21 francs nécessaires. Ce serait là un geste de solidarité facile à accomplir.

A. CHABLOZ.

NOUVEAUX MEMBRES

Dans sa dernière séance, le Comité central a décidé de publier les noms des collègues admis dans la S. P. V. depuis l'assemblée générale du 1^{er} février 1942.

Assal René, Bière.
Byrde Liliane, Clarens.
Cerf Jacqueline, La Rippe.
Cloux Marianne, Orny.
Corbaz Henriette, Saint-Sulpice.
Depeursinge Lucy, Gingins.
Desarzens H. M., Bex.
Fauconnet Denise, Lausanne.
Freymond Suzanne, Pully.
Giddey Violette, Leysin.
Goy Georgette, Pully.

Grandjean Richard, Le Sentier.
Gross Rodolphe, Lausanne.
Herminjat Lydie, Château-d'Oex.
Huber Madeleine, Moudon.
Jacot Hector, Vevey.
Marguerat Elisa, Chapelle s/ Moudon.
Maurer Andrée, Morrens.
Meylan Robert, Orny.
Morier Georgette, Daillens.
Prahin Robert, Lausanne.
Ravussin Suzanne, Nyon.

Bienvenue à tous ces nouveaux membres de la grande famille.

Egalement, nous publierons dans un prochain numéro les noms des collègues qui nous ont envoyé leur démission.

DANS LES SECTIONS

Echallens. — Prochaine séance de gymnastique : *mercredi* 15 juillet, à 13 h. 30. Rassemblement : sous le « Gros Chêne » de **Fey**, à la sortie du village, direction Echallens. Programme : une heure de démonstration avec classe de petits ; deux heures de travail par les participants ; leçon de plein air. En cas de pluie, rassemblement dans la classe de M. Gesseney, à **Fey**.

Dans sa séance du 2 juin, la section d'Echallens a constitué son comité comme suit : *président*, J. Mivelaz (Echallens) ; *vice-président-caissier*, E. Brouty (Poliez-le-Grand) ; *secrétaire*, M^{lle} E. Crot (Essertines) ; *correspondante au « Bulletin »*, M^{me} M. Girard (Goumœns) ; *déléguée à l'assemblée des délégués* : M^{lle} H. Fontannaz (Echallens).

Morges (moins le cercle de Colombier). — Leçon de gymnastique, lundi 13 juillet, 17 h. — *Cercle de Colombier* : Reverolle, vendredi 17 juillet, 17 h. — *Institutrices* : Morges, vendredi 17 juillet, 17 h.

LA PRESSE ET LA MOTION NICOD

Le *Pays romand*, sous le titre « Le corps enseignant vaudois et la motion Nicod et consorts », a publié un article plein de finesse et de bon sens, sous la plume de M. A. Wulliamoz.

Nous sommes reconnaissant à M. Wulliamoz de s'être penché si longuement sur la motion Nicod, d'en avoir fait le tour et saisi l'esprit avec tant d'acuité et de l'avoir expliqué à la campagne vaudoise dans un article de première page de l'organe officiel du Parti national paysan vaudois. Nous y lisons, entre autres :

« *Fleurs et attaques brusquées à l'adresse du personnel enseignant s'y mélangent en des termes qui doivent « hurler d'effroi » de se trouver si rapprochés. Après avoir fait l'éloge de l'école primaire, de la préparation des instituteurs à l'Ecole normale et distribué des flatteries au département... Et plus loin : Pour un peu, les flatteurs devraient ajouter : « Vous leur fîtes, seigneur, en les croquant, beaucoup d'honneur ! »*

Dans la suite de son exposé, M. Wulliamoz dit encore : ... Nous croyons que les dispositions de la loi de 1930, à laquelle M. Nicod a collaboré, précisément les articles 71 et 72, suffisent à réprimer les désordres sans qu'il faille faire un étalage public des imperfections inhérentes à la nature humaine. Cela est d'autant plus regrettable que notre canton possède un corps enseignant qui, dans son immense majorité, accomplit fidèlement ses devoirs.

Ne risque-t-on pas de décourager l'instituteur qui met tout son cœur à sa tâche souvent difficile, parfois ingrate, lorsqu'il découvre dans l'exposé de M. Nicod les passages suivants : ... Suivent quelques arguments développés devant le Grand Conseil par M. Nicod. Et l'auteur de

poursuivre : *M. Nicod, par l'envoi de cette « philippique », est certain de travailler pour le bien du corps enseignant. Nous sommes au contraire persuadé qu'on ne s'y prendrait pas autrement pour nuire à l'école, à l'autorité du maître.*

M. Wulliamoz termine son excellent article en concluant :

La motion Nicod et consorts ne vise que des cas isolés et peu nombreux. Il eût été préférable de les juger en toute impartialité par l'action vigilante des organes du département. Si ces derniers ont agi avec trop de ménagements... qu'on le dise, mais n'importunons pas l'immense majorité des membres du corps enseignant, qui accomplissent fidèlement la belle tâche qui consiste à meubler le cerveau, à enrichir le cœur de nos enfants.

Si nous avons insisté longuement sur l'article de M. Wulliamoz, et si nous lui sommes infiniment reconnaissant, c'est que nous sentons toute la sympathie qu'il porte au corps enseignant, sympathie qu'il vient de nous témoigner d'une manière aussi franche que cordiale. Nous sommes aussi heureux, et combien ! d'être sûr que la campagne vaudoise, quoi qu'en dise M. Nicod, est avec nous, lutte avec nous et nous comprend. C'est un encouragement pour tous les régents de la campagne qui travailleront avec enthousiasme au milieu d'amis.

De son côté, la *Revue*, sous le titre « Opinions », a publié, le 14 juin, deux correspondances de collègues sur la motion Nicod. Ces correspondances émanant d'instituteurs, nous n'insisterons pas sur leur contenu, mais relevons avec plaisir l'affirmation suivante :

En tant que parti, nous croyons savoir que M. le député Nicod rencontrera beaucoup de députés radicaux qui ne partageront absolument pas les idées de sa motion.

Puisse notre collègue dire vrai et voir juste, et attendons le verdict de notre législatif.

R. M.

FÉDÉRATION DES TRAITEMENTS FIXES

Sans bruit, le Comité de la Fédération continue son utile besogne. Beaucoup, surtout parmi les instituteurs, ignorent l'intense activité de ce comité, surtout de son président (M. Décorvet) et du secrétaire central (M. Margot, avocat et député). Les questions les plus variées lui sont soumises : nouvelle loi sur la police cantonale, retraites, allocations, retenues militaires, vacances, situation des employés des établissements hospitaliers vaudois, etc., etc. Que de documents, de discussions, d'entrevues et de paroles pour améliorer ceci ou cela !

A la fin de ce 1^{er} semestre 1942, nous allons vous exposer brièvement quelques objets.

I. Le comité s'est longuement occupé de la situation tragique parfois des petits retraités. Après intervention de notre part, le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil un projet d'allocations qui fut facilement

accepté. Les propositions de notre comité ont été adoptées sans modification ! C'est dire qu'elles étaient à la fois raisonnables et nécessaires.

La dépense supplémentaire à la charge de l'Etat est de 109 000 fr. (La caisse de retraites ne participe pas à cette dépense).

Voici les allocations votées :

a) Célibataires, veufs ou veuves sans enfant de moins de 18 ans : 10 fr. par mois pour rentes inférieures à 2000 fr. (483 bénéficiaires) ; 5 fr. par mois pour rentes de 2000 fr. à 2500 fr. (122 bénéficiaires).

b) Mariés, veufs ou veuves avec enfants de moins de 18 ans : 15 fr. par mois pour rentes inférieures à 2500 fr. (145 bénéficiaires) ; 10 fr. par mois pour rentes de 2500 fr. à 3500 fr. (91 bénéficiaires).

c) Allocations pour enfants de moins de 18 ans : 10 fr. par mois pour rentes inférieures à 3500 fr. (59 bénéficiaires).

Nous sommes heureux de ces résultats. Ces modestes sommes aideront les petits pensionnés à subir sans trop d'angoisse la dureté des temps.

II. Retenues opérées sur les employés et fonctionnaires cantonaux mobilisés.

Après une étude très fouillée et mathématique de la situation des mobilisés, nous avons envoyé une demande de revision de l'échelle actuelle au Conseil d'Etat le 19 mai. La réponse nous est parvenue le 4 juin. Les pourparlers sont en cours.

Nous fondons notre requête sur le fait que les retenues ont été fixées en février 1940, alors que l'index du coût de la vie était à 140 environ (augmentation de 5 % sur août 1939) et qu'il approche maintenant de 195 (augmentation de 40 %). En date du 1^{er} mars 1942, le Conseil fédéral a augmenté les prestations de la Caisse de compensation dans une notable proportion, pour tenir compte du changement des conditions d'existence. En conséquence, notre canton touche une somme plus élevée pour ses employés mobilisés. L'Etat pourrait diminuer de 10 % environ nos retenues sans qu'il en coûte rien de plus à notre trésorerie. Cette amélioration serait fort appréciée par tous nos collègues cantonaux mobilisables.

Pour ceux qui ne s'en doutent pas, rappelons que ces retenues vont de 15 à 70 % et que chaque mobilisé fait donc un sacrifice financier en plus du sacrifice de temps. Les frais généraux ne diminuent que peu ou pas par le fait de l'absence du chef de famille. D'autre part, le soldat est astreint à certaines dépenses qu'il ne fait pas au civil.

Nous espérons vivement que cette question sera résolue favorablement par le Conseil d'Etat.

Les vacances des employés mobilisés sont aussi à l'examen. Il y a, en ce domaine, quelques anomalies qui doivent disparaître.

III. Enfin, le Comité suit de très près la situation économique qui s'aggrave de plus en plus. Il se documente à fond sur les actions entre-

prises dans les autres cantons, et dans le domaine privé. Au moment opportun, il faudra une fois de plus envisager des mesures nouvelles.

Pour terminer, nous nous plaignons à relever que nous avons toujours reçu le meilleur accueil auprès de nos autorités et spécialement auprès de M. Fischer, notre grand argentier cantonal, qui fait preuve de beaucoup de compréhension à notre égard. R.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAUX MANUELS

Modelage.

« Terre de mon pays !... », premières paroles d'une chanson vaudoise...

Car nous avons pétri la terre de notre pays ! nous avons eu ce grand plaisir au cours donné par M. le professeur Pahud, sous les auspices de la Société vaudoise de Travail manuel et réformes scolaires, à Lausanne, durant trois samedis de mai.

Plaisir de créer des formes, mais aussi plaisir d'entendre les explications claires, les bons conseils de notre professeur, nous préparant à enseigner à notre tour en évitant bien des faux-pas. Et nous fûmes là, dames et messieurs d'âges divers, de Lausanne et d'autres localités, tous vivement pris par l'art.

Alors, l'intérêt si bien éveillé, sur notre demande, un nouveau cours sera donné, où nous obtiendrons beaucoup du savoir qui nous manque. Collègues, surveillez votre journal pour les dates du cours d'automne.

Le dernier samedi du cours, nous visitons l'atelier de M. Pierre Blanc, sculpteur. Nouvel enchantement ! Un grand poulain de pierre avait déjà pris forme et son créateur effleurait de son ciseau les lignes jeunes et élancées. Par des photographies, des explications, les réponses à nos nombreuses questions, nous comprîmes le très grand, l'admirable travail du sculpteur. Cet automne, aussi, le beau poulain sera la joie des enfants dans un parc de Lausanne. Un grand merci à M. Pierre Blanc.

M. D.

GENÈVE

NOMINATIONS

L'U. I. P. G. a enregistré avec un vif plaisir la récente nomination de deux de ses membres appelés au poste de directeur d'écoles : *Charles Duchemin*, le président apprécié et aimé pour sa droiture, sa franchise, son dévouement ; *René Jotterand*, un jeune, licencié ès-lettres.

Nos vives félicitations à ces deux aimables collègues.

Notre joie est mitigée d'un brin de regret : celui de voir notre cher Charles Duchemin quitter la présidence de l'U. I. P. G., laissant à son successeur un modèle difficile à égaler. CH.-E. D.

Le Comité S. P. V. et la rédaction du *Bulletin* expriment aussi leurs félicitations à Ch. Duchemin, le dévoué et distingué secrétaire de la S. P. R. Puisse-t-il trouver toute satisfaction dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

NEUCHÂTELG. R. E. P.

Le lundi 15 juin, les Corps enseignants des districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds étaient invités à une journée pédagogique ayant pour sujet unique : « Comment atteindre l'enfant ? » Plus de deux cents participants, dont une partie de l'enseignement secondaire, ont suivi avec intérêt les quatre conférences présentées.

Après les paroles de bienvenue de M. Gaston Schelling, directeur des Ecoles primaires de la Chaux-de-Fonds, et de M. Camille Brandt, chef du département de l'Instruction publique, M. Pierre Bovet, directeur de l'Institut des Sciences de l'Education, à Genève, développe, avec l'autorité et l'enjouement qu'on lui connaît, ce sujet : « Comment atteindre l'enfant sur le plan intellectuel ». L'éducateur y parvient en parlant la langue de l'enfant, en cherchant la valeur des mots de son langage, en utilisant ses centres d'intérêts. La famille s'intéressera à l'école dans la mesure où l'éducateur utilisera les préoccupations actuelles de l'enfant et de son milieu.

M. le Dr Richard, médecin-psychiatre, à Neuchâtel, nous entretient ensuite de la façon d'atteindre l'enfant sur le plan du sentiment. L'affectivité joue un rôle essentiel dans la vie de l'élève qui attend de son maître d'être aimé, compris et gouverné avec équité. Découvrir la nature des troubles physiques et psychiques qui peuvent modifier l'enfant, et en tenir compte, cela fait aussi partie du rôle de l'éducateur, qui par surcroît, doit avoir une parfaite connaissance de lui-même.

A la séance de l'après-midi, présidée par M. William Béguin, directeur des Ecoles primaires du Locle, M. William Perret, instituteur à Neuchâtel, nous indique comment atteindre l'enfant par les formes de travail appropriées à sa psychologie. Comme président du G. R. E. P., il nous rappelle que ce mouvement est né d'un souci patriotique. Le travail par équipes est certainement le meilleur moyen de donner à l'enfant une éducation civique vraie. Nous aimerions entendre M. Perret nous parler de ses dix années d'expériences dans son école active. Ce serait un complément pratique de la matière substantielle présentée dans son bel exposé.

M. Louis Meylan, directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles, à Lausanne, devait apporter une conclusion aux travaux de la journée. Il le fit avec beaucoup de distinction. Les auditeurs sont heureux de l'entendre dire qu'on attend tout d'un maître qui doit être intuitif, psychologue, capable de se libérer de ses soucis, de s'adapter aux besoins de l'enfant, etc. Comme les autres conférenciers, il constate que le programme et les notes constituent un obstacle sérieux au travail harmonieux et véritablement utile.

Les quatre conférences ont été suivies de discussions.

Les membres du Corps enseignant remercient le G. R. E. P. pour ses initiatives et les autorités scolaires qui, en rendant la journée officielle, prouvent qu'elles appuient l'idée de rénovation qui préoccupe certains esprits clairvoyants.

W. Z.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

EXAMENS FONCTIONNELS

Au moment où la question des examens est, dans le canton de Vaud notamment, remise sur le tapis, où la notion de l'examen « fonctionnel » va, espérons-le, entrer dans la pratique, les quatre leçons de lecture suivantes intéresseront peut-être les lecteurs de l'Educateur. J'ai choisi à dessein quatre textes très divers quant à leur genre et à leur degré de difficulté. Ils ont intéressé les élèves auxquels ils ont été proposés et ne sont pas si difficiles qu'ils le paraissent au premier abord. Il me semble que l'analyse d'un texte semblable donnerait lieu à un examen du jugement, du bon sens, ainsi que de la faculté des écoliers de mettre « en fonction » leurs connaissances acquises, et que cet examen serait un critère plus sûr que l'épreuve annuelle d'orthographe, qui ne prouve pas grand'chose.

Français. - Lecture.

Texte : « *La revue* ». (Anatole France : Filles et garçons.)

René, Bernard, Roger, Jacques et Etienne estiment qu'il n'y a rien de plus beau au monde que d'être militaire. René est général. Il porte le chapeau à deux cornes et monte un cheval de guerre. Le chapeau est en papier et le cheval est une chaise. Son armée est composée d'un tambour et de quatre soldats, dont une fille. « Portez arme ! En avant, marche ! » Et le défilé commence.

Etienne, le plus petit homme du régiment, demeure pensif. Il est ambitieux. Il voudrait être général, de là son souci.

« En avant ! en avant ! » s'écrie René. Nous allons tomber sur les Chinois qui sont dans la salle à manger ! » Les Chinois, ce sont les chaises. Elles tombent. Quand toutes les chaises ont les pieds en l'air, René s'écrie : « Soldats, maintenant que nous avons vaincu les Chinois, nous allons goûter. » Cette idée est bien accueillie par toute l'armée. Pour cette fois l'intendance a fourni des vivres à souhait : babas, madeleines, éclairs au café et au chocolat, sirop de groseilles. L'armée dévore.

Seul le sombre Etienne ne mange pas. Il regarde avec envie le sabre et le chapeau à deux cornes que le général a laissés sur une chaise. Il s'approche et s'en empare. Il se glisse dans la chambre voisine. Là, seul devant la glace, il se coiffe du chapeau, il brandit le sabre. Il est général, général ! Il goûte en ambitieux ce plaisir plein de longues espérances.

Questions d'examens fonctionnels.

Fond.

1. Ces enfants s'amusez-ils avec entrain ?
2. Lequel d'entre eux manque de gaîté au jeu ?
Pourquoi ? Quelle idée le tourmente ?

3. Quel est le défaut du petit Etienne ?
4. Penses-tu qu'ils font un délicieux goûter après leur victoire ?
5. Cependant, qui ne mange pas ?
6. Pourquoi ne mange-t-il pas ?
7. Chez lui, lequel des deux sentiments est le plus fort, son ambition ou sa gourmandise ?
8. Penses-tu que son ambition est bien forte puisqu'il préfère le sabre et le chapeau du général aux éclairs et aux babas ?
9. Etienne est-il heureux ?
10. Pourquoi l'auteur dit-il : quatre soldats, dont une fille ?
11. Qu'est-ce que l'intendance dont parle l'auteur ?
12. Nourrit-on les vrais soldats de madeleines, d'éclairs et de sirop ?

Forme.

1. Cite un verbe de la famille du mot accueillie.
2. Conjugue-le à la forme interrogative du futur simple, puis à la forme interrogative-négative du présent du conditionnel.
3. Quelle espèce de mot est « laissés » ?
4. Analyse-le.
5. S'en empare, se glisse, se coiffe sont des verbes de quelle espèce ?
6. Sais-tu faire une différence entre s'emparer et les deux autres ?
7. Qu'est le mot pensif par rapport au verbe de cette phrase ?
8. Que vient faire le mot ce dans la phrase : « Les Chinois, ce sont les chaises. » ? — Peut-on le supprimer ? Après l'avoir supprimé, retourne la phrase, en la commençant la première fois par « les Chinois », et la deuxième fois, par « les chaises ». Le sens change-t-il ?
9. A quel terme de la phrase se rapporte « le plus petit homme du régiment » ?
10. A quel mot se rapportent : à deux cornes, de guerre, de groseilles, plein de longues espérances ?
11. Quelle espèce de complément sont : en ambitieux, par toute l'armée ?
12. Pourquoi l'auteur a-t-il répété le mot général ?
13. Dessine le défilé de cette fameuse armée du général René.

JUSTE PITHON.

L'ÉTUDE DU LIVRET

1. L'arithmétique est une création et une connaissance du monde des nombres et des opérations. De ce chef, la présentation concrète de cet enseignement signifie un stade préliminaire destiné à faire naître les premières notions abstraites qui serviront d'assises à tout l'édifice. Certes, l'addition $7 + 8 = 15$ se vérifie aisément en réunissant 7 et 8 jetons et en formant ensuite une carte de 10 et un reste de 5. Mais,

précisément, il n'y a arithmétique véritable que dans la mesure où l'esprit pense une telle opération pour elle-même et décèle dans les collections visibles sur la table, une vérité logique capable de se réaliser en tout lieu, en tout temps et sous les apparences concrètes les plus diverses.

Cependant, cela va de soi, un tel processus de pensée et d'abstraction reste inaccessible à nos écoliers et il ne saurait être question pour eux d'arriver à la pleine advection des concepts arithmétiques entièrement expliqués. Avec eux, la tâche pédagogique consiste essentiellement à regarder, puis à quitter le concret pour travailler de plus en plus sur des écritures qui symbolisent et qui résument les propriétés intelligibles des nombres.

* * *

2. La multiplication est une addition abrégée et le livret surgit d'abord comme une idée nouvelle qui condense un raisonnement plus simple, mais plus long et, ensuite, comme une sténographie qui raccourcit les calculs. Or, de soi, l'élan vital de l'arithmétique et de l'algèbre a créé encore des symboles et des opérations qui résument les raisonnements et les résultats acquis antérieurement et qui permettent des découvertes de plus en plus hardies dans l'idéalité propre aux mathématiques. De ce point de vue, l'étude du livret devient semblable à une ascèse de pensée et de style qui accélère la marche à l'abstraction. Et quand je vois ma petite Claire perdue dans les multiples prématurément imposés en seconde classe par le programme, je songe à un étudiant égaré dans les égalités splendides et ensorcelées qui seules ont permis au calcul tensoriel et à la mécanique ondulatoire de symboliser quelque peu les deux énigmes de la matière et de la lumière.

* * *

3. L'étude du livret exige donc trois étapes soit : a) du matériel pour suggérer et établir la table de multiplication ; b) une étude proprement arithmétique sur laquelle je vais insister ; c) la répétition des résultats acquis. Sur ce dernier point, j'avouerais avoir essayé jadis des lotos annonçant soit des données 7×8 ou 6×9 soit les résultats 56 ou 54. A l'usage, j'ai constaté qu'un tel jeu n'apprend rien aux paresseux et aux ignorants et qu'il faut créer des tickets agissant sur toute la classe, par exemple en faisant crier « $7 \times 8 = 56$ » ou « $6 \times 9 = 54$ ».

* * *

4. Les douzaines annoncent le livret de 6. Exemple : $12 + 12 = ?$ $24 + 12 = ?$ $24 + 24 = ?$ 3 dz. font ? 5 dz. ?... Ensuite, avec la demi-douzaine, $24 + 6 = ?$ $36 + 6 = ?$ $60 - 6 = ?$... à l'aide de gros dominos « double-six » qui imprègnent la classe des multiples 6, 12, 18,... Au second acte, voici de exercices purement numériques : 4 fois 6,

c'est $6 + 6 + 6 + 6$, donc $12 + 12$, soit 24. Même raisonnement pour 6 fois 6, 8 fois 6 et 10 fois 6, en évaluant deux addenda par la douzaine. (Sans oublier 0 fois 6 et 1 fois 6.) On tire alors 5 fois 6 de 10 fois 6, on signale 11 fois 6 et l'on somme $6 + 6 + 6 + 6 + 6 + 6 + 6$ équivalant à 5 fois 6 + 12. Même procédé pour 9 fois 6, valant $30 + 24$. Enfin, un troisième acte apportera une révision systématique en soumettant aux multiplicateurs 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 chacun des multiplicandes 160, 206, 361, 406, 526, 660, 1061, 2056, 3106, 4006, 5601, et 6062.

* * *

5. Supposons des sept collés chacun sur une carte. Avant de les montrer, on propose les additions $14 + 14 = ?$ $14 + 21 = ?$ $21 + 21 = ?$ $35 + 35 = ?$ $35 + 21 = ?$... Ensuite, deux sept en chaque main, l'on passe de $14 + 14$ à $7 + 7 + 7 + 7$, donc 4 fois 7. Etc., etc. Pour enraciner l'acquisition et sans écrire les résultats, on transcrit les données reprises oralement plusieurs jours de suite. Exemple : $14 + 21 = ?$ $28 + 21 = ?$ $42 - 7 = ?$ 10 fois 7 ?... Au troisième acte, viendront des exercices obtenus en remplaçant les 6 par des 7 dans les multiplicandes du paragraphe précédent.

* * *

6. Le livret de 4 commande celui de 8 et des grands dominos « double-quatre » facilite l'entrée en matière. Quant au livret de 9, il suppose normalement que l'addition d'un 9 augmente la dizaine d'une unité, mais diminue de un le nombre des unités. Exemple : $2 + 10 = ?$ $2 + 9 = ?$ $13 + 10 = ?$ $13 + 9 = ?$ $54 + 10 = ?$ $54 + 9 = ?$... Partant alors de cette propriété acquise, on traite les sommes $9 + 9 + 9 + \dots$ en associant les addenda par la gauche, soit $18 + 9 = ?$ $27 + 9 = ?$... Enfin, pour l'entraînement écrit, on soumettra aux multiplicateurs 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 les multiplicandes 109, 290, 319, 490, 539, 909, 1099, 2093, 3901, 4909, 5902 et 9029.

GEORGES DURAND.

DE L'ÉCOLE A LA VIE

Nous donnons ici quelques sujets de composition susceptibles d'intéresser les classes composées d'élèves de dernière année.

Souvent on oppose les travailleurs manuels aux travailleurs intellectuels.

Doit-on placer les seconds au-dessous des premiers ? Montrez qu'ils se complètent en vue du bien commun.

* * *

Il n'y a pas de sot métier.

Montrez par des exemples que tous les métiers sont utiles, même les plus humbles.

* * *

Vous connaissez sans doute le métier de votre père.

Décrivez-le. Dites les avantages, les inconvénients de ce métier. Le choisiriez-vous ?

* * *

Il est bien rare que quelqu'un soit entièrement satisfait de son métier. Le commerçant estime que les affaires sont trop calmes ; le forgeron que la chaleur devant les feux le fatigue intensément ; le boulanger que la farine lui gêne la respiration, etc. Cependant, un métier, quel qu'il soit, procure à celui qui l'exerce consciencieusement, beaucoup de joies.

Développez ce sujet.

* * *

Dites en quoi consiste la conscience professionnelle, comment on peut la pratiquer dans l'exercice d'un métier. Montrez par des exemples les inconvénients et souvent les dangers d'un manque de conscience professionnelle.

* * *

Répondre par quelques phrases aux questions suivantes :

On parle d'un ouvrier, d'un artisan, d'un manœuvre, d'un journalier, d'un employé, d'un fonctionnaire, d'un commerçant.

Expliquez la signification de ces termes en donnant des exemples.

* * *

Quel sont les métiers qui exigent de la force, de l'adresse ?

Quels sont ceux qui demandent que l'on travaille assis ? Citez des métiers qui s'exercent constamment debout.

* * *

Quels ouvriers ont travaillé à la confection de vos livres d'école, de votre serviette ? Quels sont ceux qui ont construit la salle d'école ?

* * *

Quels ouvriers concourent à nous procurer nos vêtements, notre nourriture, nos meubles ?

J. S.

En pensant au Congrès

COLLABORATION

Rappelons la fin de l'article de R. Uldry (*Educateur* du 4 juillet 1942) : « Notre premier objectif serait atteint si notre exemple pouvait provoquer la constitution de nouvelles équipes de travail. Le Congrès de Genève ne pourrait-il pas prendre la décision de grouper les membres de la S. P. R. en une association coopérative et de fonder un bureau de rédaction ? »

C'est un appel à la collaboration. Notre collègue peut le lancer, car il vient de faire l'expérience, cet hiver, de tout ce qu'apporte d'utile et de bienfaisant le travail en commun.

Cet appel me paraît répondre aussi au but essentiel du G. R. E. P.

Il y a deux ans, W. Perret, constatant les tâches énormes qui incombent aux instituteurs, estimait que leur labeur ne pouvait être mené à chef qu'avec la collaboration de tous. Et c'est parce qu'il n'a pas trouvé alors dans les sections de la S. P. R. ce même profond besoin de travail en commun, qu'il a lancé son G. R. E. P. Nous savons tous qu'il s'y fait de bonne besogne ; remercions W. Perret d'avoir osé quelque chose.

Au moment du Congrès, il me semble qu'un pas de plus peut être fait. Nous avons le sentiment que S. P. R. et G. R. E. P. travaillent chacun de son côté. Faisons-les travailler maintenant « en commun ».

Le thème même du Congrès nous y invite. En effet — et je pense que cela ressortira nettement du rapport de M. Möckli — la Suisse ne se conçoit pas sans un esprit : l'esprit communautaire. « Un pour tous, tous pour un. »

Si donc nous constatons pour notre pays la nécessité de la vie « en communauté », il faut que le Congrès aboutisse à des résultats pratiques :

Faire de nos classes des équipes de travail : collaboration, coopération.

Réaliser le travail en commun dans nos associations pédagogiques.

Donner enfin au problème des relations S. P. R. - G. R. E. P. une solution conforme à l'esprit qui doit animer l'éducation nationale, l'esprit communautaire lui-même.

Au G. R. E. P. de formuler ses buts avec plus de précision. — Nous ne pensons pas qu'il l'ait fait avec toute la netteté désirable.

A la S. P. R. d'entrer résolument dans la voie de la collaboration et d'organiser cette dernière : collaboration des instituteurs entre eux ; collaboration des instituteurs avec leurs collègues des autres enseignements (professionnel, secondaire et universitaire) et avec tous ceux qui, dans notre pays, aiment l'école et veulent son progrès.

Un beau travail nous attend. Puisse le congrès en être l'heureux début.

S. ROLLER.

RÉCITATION

LA FERME

On aperçoit, là-bas, comme un chapeau coquet

Rutilant au soleil,

Un immense toit rouge, à travers le bouquet

Du verger parfumé, bourdonnant et vermeil :

C'est la maison ! Telle une accorte ménagère,

Elle a mis son blanc tablier,

Et de près on dirait une bonne maman

Qui nous fait un sourire.

*La porte grande ouverte invite gentiment ;
Par toutes ses fenêtres, elle semble nous dire :
« Entrez et demeurez ! »
Encadré de hautes fougères,
Le banc nous tend les bras ; qu'il y fait bon s'asseoir,
Après le dur labeur de toute une journée.
On savoure la paix du soir,
Et, tandis qu'au bétail la pâture est donnée,
De la vaste cuisine arrive une rumeur :
Pétitement du feu, tintement des assiettes,
Puis l'alléchante odeur
Du repas simple et bon que la fermière apprête.*

Yv. L.

TEXTES LITTÉRAIRES JOUR DE FÊTE

« La vallée ressemblait à une cantine de fête qu'emplit l'harmonie d'un concert. On voyait, au milieu des villages dont les maisons se serrent les unes contre les autres ainsi que les petites vaches brunes d'un troupeau, la tache blanche des églises. Il venait de chacune d'elles, entre les roulements lourds des tambours, une pluie très fine de sons. Chaque clocher, dans le matin rose et blanc, évoque le jet haut d'un jardinier qui fait pleuvoir tout à son aise sur ses plates-bandes.

Le cortège paysan avançait dans cette enveloppe fluide et musicale ; chacun se sentait l'âme plus légère, pénétrée de la bonne joie de toute cette terre. Dans la profusion lumineuse et le rythme des cloches, les cœurs s'abandonnaient... »

(Le cœur inutile.)

M. ZERMATTEN.

PETITE VILLE ESPAGNOLE

« Village déguisé en une petite ville propre et brillante, avec sa grande église jaune d'or à coupole de tuiles vernissées bleu-outremer ; avec son petit jardin public, son « square » de cité, et à cinquante pas dans n'importe quelle direction c'est la pleine campagne. Les hautes maisons ont des entrées voûtées, abritées du soleil poudreux des rues par des rideaux de toile bise et grise, que gonfle parfois un courant d'air frais venu du patio. Le soir, ces rideaux ouverts, on voit les intérieurs, disposés comme des scènes pour plusieurs actions : à gauche, la boutique, à droite, la salle de réunion des parents et des visiteurs. En perspective, d'autres voûtes, d'autres scènes, jusqu'aux profondeurs vertes du patio. Au second plan, l'escalier avec ses carreaux vernissés bleus à dessins blancs et jaunes ; et près de l'escalier, la « cantarera » avec sa poterie blanche, poreuse, suintante sur le carrelage humide de sa tablette où l'on voit parfois des œillets ou des violettes coupés, mis au frais, ou comme une offrande faite à l'eau. »

(Jaune, bleu, blanc.)

VALÉRY LARBAUD.

LES LIVRES

Correspondance commerciale allemande, par J. Stalder et Ch. Amaudruz.
Librairie Payot.

Ce manuel qui en est aujourd'hui à sa sixième édition, nous propose un grand nombre de lettres-modèles utilisables dans les différents cas qui se présentent dans les relations commerciales et nous offre un choix très riche de formules et d'expressions. Il est suivi d'un vocabulaire en quatre langues : allemand, français, anglais, italien. Les auteurs, en procédant à cette 6^e édition, ont adapté leur texte aux exigences les plus récentes de la langue commerciale allemande et ont introduit un chapitre sur les paiements par la voie du clearing. Ce manuel est ainsi remarquablement pratique et actuel.

La mort, cette inconnue, par le D^r Raoul Montandon. Editions V. Attinger, Neuchâtel. Un fort volume in-8^o carré, 400 pages ; broché, 9 fr. ; relié, 12 fr. 75.

L'étude du mystère de la vie et de la mort est du domaine qui touche aux plus graves problèmes que se puisse poser l'esprit humain. De tous temps, des Initiés se sont efforcés de révéler aux ignorants les clartés qui nous ont été apportées sur la désincarnation et la vie posthume par la révélation, la tradition et l'investigation scientifique. Rendre à la mort sa véritable signification, la dépouiller de son aspect lugubre et terrifiant, lui substituer l'image glorieuse de la résurrection, voilà à quoi s'est appliqué le D^r Montandon, lauréat de la Société psychique internationale, membre honoraire correspondant de l'Institut international de Recherches psychiques de Londres. En produisant des faits et des observations scientifiques, en se basant sur les découvertes modernes des physiciens, des psychologues, des chimistes et sur une documentation métapsychique, l'auteur veut démontrer les rapports étroits qui relient l'homme à l'univers et prouver l'évidence d'une survie.

Bulletin du Mouvement de la Jeunesse suisse romande. Chacun connaît l'activité bienfaisante du Mouvement de la Jeunesse suisse romande. Il nous présente aujourd'hui dans un numéro spécial de son bulletin un résumé des actions entreprises depuis 1920 qui montre d'une manière suggestive l'importance acquise par le Mouvement. Des souvenirs et témoignages de Pierre Bartholdi, Pierre Beausire, Arthur Bertschi, Lucien Bovet, Jacques-Edouard Chable, Pierre Chessex, Alexis Chevalley, Henriette Junod, Moya Lorenz-Pittet, Arnold Mobbs, Marguerite Pauli-Steinmann, Albert Reust, Anne-Marie Süss-Martin, D^r Paul Tournier et Benjamin Vallotton nous font sentir l'esprit qui anime l'œuvre. René Jasinsky a écrit une introduction pour ce numéro spécial dont nous recommandons la lecture à nos lecteurs.

**Quelques ÉTAINS, MONNAIES anciennes et TIMBRES
cherchés pour collection.**

R. FRICK, inst., av. Marc Monnier 11, Champel, Genève

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Hôtel Torrentalp sur Loèche-les-Bains alt. 2459 m. - le Righi du Valais

Panorama grandiose sur les Alpes valaisannes et bernoises. Flore abondante. Cristaux rares.
Ouvert du 15 juin au 15 sept. Tél. 5 41 17. Prix réduits pour les écoles.

Orsat-Zen-Ruffinen, propr.

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS-BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.), site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes
Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique.
Lac des Chavonnés : pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes.

Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.

VACANCES! BONNES PENSIONS

CHESIÈRES - VILLARS - HOTEL BEAU-SITE

Situation idéale. Jardin. Panorama sur les Alpes.

Téléphone 3 22 29

M^{me} KEHRLI, propr.

Pension LES COLOMBETTES LA COMBALLAZ s. Aigle

CUISINE SOIGNÉE

TÉL. 6 31 42.

J. Vole.

OUVRAGES DE DAMES - TAPISSERIES
COUSSINS - TABLEAUX - SACS - COSYS - LISEUSES, etc.
NAPPES ET NAPPERONS A BRODER
BAVETTES - BRODERIES DE TROUSSEAUX, LETTRES ET
JOURS - MARQUES TISSÉES AVEC NOMS ET NUMÉROS
JOLIES BOITES DE MOUCHOIRS

Wittkorf
GENÈVE

BERNE

J. A. — Lausanne

VACANCES! BONNES PENSIONS

ALPES VAUDOISES

LES PLANS SUR BEX (alt. 1120 m.)

Séjour idéal de vacances et de repos

PENSION des MARTINETS Cuisine renommée - Prix modérés
Téléphone 5 31 61 - A. EMERY

Tessin-Lugano

Ne manquez pas de visiter et séjourner à la **Collina d'Oro**. Magnifiques points de vue et ravissantes promenades ; 25 kilomètres de sentiers agrémentés de bancs et entretenus par « Pro Collina d'Oro e Dintorni ». Montagnola.

HOTEL - PENSION „BEAU-RÉVEIL”

VEVEY-CORSEAUX. A 5 minutes de la plage.

Confort. Cuisine soignée. Pension dep. Fr. 7.50. Tél. 5 15 38. P.-E. Wyss-Ledermann, propr.

LES CHEVALLEYRES s. Blonay

Pension « Les Narcisses »

Situation idéale pour vacances, repos, week-end - Cuisine d'ancienne renommée, chambres avec eau chaude et froide. Prix modéré. Propriétaire L. Steiger.

PANEX

ALPES VAUDOISES

PENSION
YERSIN-JAQUEROD

Cuisine abondante et soignée. Tranquillité. Tél. 331 07

Hôtel-pension des Alpes

SAVIGNY près Lausanne

Séjour de repos - Verger - Cuisine soignée - Chambre eau courante - Prix modérés
Téléphone 4 51 01 Tram 23 A. DISERENS-JATON.

Champéry

CHALET BEL-AIR

Bonne petite pension

Prix modérés

1050 mètres — Vve Léoni Défago

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHART.

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

ÉDUCATEUR
ET
BULLETIN CORPORATIF

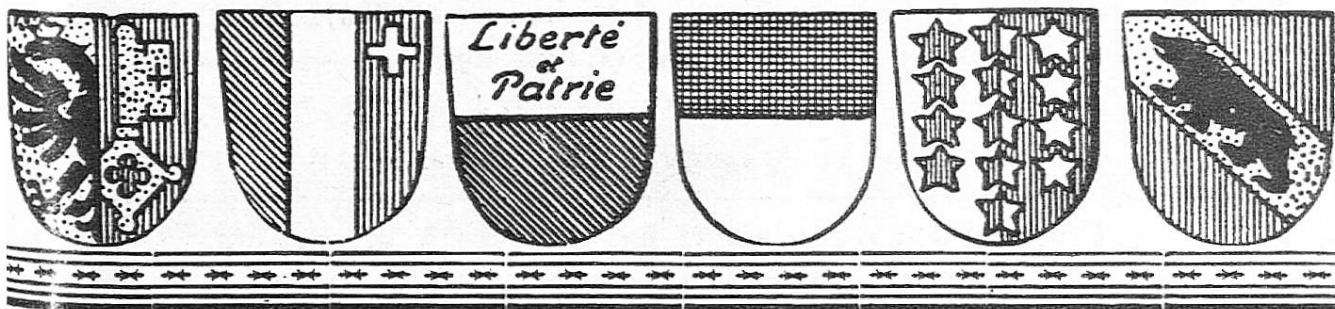
LES 75 ANS

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

CONGRÈS DE GENÈVE

28, 29 et 30 août 1942



1867

75 ans

1942



Rue Centrale 6

Tél. 282 05

“ Les beautés de la nature ”

Une nouvelle collection suisse, unique par la beauté des illustrations et la valeur scientifique du texte.

Chaque volume, illustré en couleurs, relié, 12 fr.

Parus :

GÉROUDET & ROBERT :	Les rapaces, colombrins et gallinacées.
JACCOTTET & ROBERT :	Les champignons dans la nature.
Paul-A. ROBERT :	Les insectes I, Les insectes II.
Henry CORREVON :	Fleurs des eaux et des marais.
» »	Fleurs des champs et des bois.
» »	Champs et bois fleuris.
» »	La flore alpine.

Paraîtra en août : Les échassiers.

Prospectus avec planche en couleurs à disposition.

ÉDITIONS DELACHAUX & NIESTLÉ, S. A. - NEUCHÂTEL



"AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante
pour les jeunes de 6 à 18 ans

La Vuachère, LAUSANNE

Prêts de livres sur place

Envois postaux

Renseignements gratuits

Le beau vêtement se fait chez

MUHLSTEIN

16, rue de la Confédération,
Genève

Quelques **ÉTAINS, MONNAIES** anciennes et **TIMBRES**
cherchés pour collection.

R. FRICK, inst., av. Marc Monnier 11, Champel, Genève

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Dès le 1^{er} septembre classes pour élèves à partir de 10 ans

1938 29 élèves

Baccalauréats

1940 45 élèves

Maturités

1942 59 élèves

Raccordement aux Collèges et Gymnases

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3 35 99

FABRIQUE SUISSE DE PLUMES MÉTALLIQUES

LAMON & C^{IE}

LE LIEU

(VALLÉE DE JOUX)



FOURNISSEURS ACTUELS DES ÉCOLES DU CANTON DE VAUD

INSCRIVEZ-VOUS A LA

GUILDE DU LIVRE

1, rue du Lion d'Or - LAUSANNE - Tél. 3 46 73



Pour Fr. 1.50 par mois
(ou Fr. 4.50 par trimestre)

VOUS OBTIENDREZ
au prix de revient

- 1° **DES ÉDITIONS** reliées, soignées, imprimées impeccablement, des meilleurs auteurs contemporains
- 2° et **UN BULLETIN** littéraire, mensuel

Oeuvre d'utilité publique — Comité littéraire présidé par C.-F. Ramuz

RENSEIGNEMENTS GRATUITS ET SANS ENGAGEMENT



« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie